

ASH

Le 27 novembre 2015

L'ACTUALITÉ **côté cour** côté terrain

**côté cour** côté terrain

## PAUVRETÉ – PRÉCARITÉ

### Plus d'un quart des sans-domicile victimes de vol ou d'agression, rapporte l'INSEE

Plus d'un quart des personnes sans domicile ont été victimes de vol ou d'agression, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui vient d'être publiée (1). Les données mises en exergue ici sont issues de la grande enquête réalisée au début 2012 sur les sans-domicile et dont les résultats ont été dévoilés il y a un an (2). Au moment de l'enquête, 26 % des 66 000 sans-domicile fixe adultes déclaraient « avoir subi au moins un vol ou une tentative de vol au cours des deux années précédentes, quelles que fussent leurs conditions de logement durant ces années-là », indique l'INSEE, contre 3 % de la population âgée de 18 à 75 ans vivant en logement

ordinaire. « Par ailleurs, 29 % des sans-domicile francophones fréquentant des services d'aide [affirmaient] avoir été personnellement victimes d'agression ou d'acte de violence (y compris menaces et injures), en 2011 ou 2010, contre 17 % de la population vivant en logement ordinaire. »

L'enquête montre également que les personnes sans abri, c'est-à-dire toutes celles qui, « la veille de l'enquête, ont dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation, ont été plus souvent victimes d'un vol (42 %) ou d'une agression (33 %) que les autres personnes sans domicile ». Autres nuances : les personnes qui ont passé la nuit dans un hébergement collectif qu'elles ont dû quitter le matin ont subi plus fréquemment des vols que celles qui ont pu y rester la journée (38 % contre 26 %). Elles ont également été plus souvent agressées (34 % contre 27 %). « Les sans-domicile bénéficiant d'un logement ou d'une chambre d'hôtel fournie par une association ou un organisme d'aide sont moins souvent victimes de vol ou d'agression » (leur taux de victimisation reste toutefois très supérieur à celui de la population vivant en logement ordinaire), commente l'INSEE.

S'agissant des femmes (38 % des sans-domicile francophones), si elles « bénéficient d'une situation de logement généralement plus stable et sont ainsi moins souvent exposées aux vols », elles sont, en proportion, « plus nombreuses à avoir subi des agressions ou des actes de violence dans les deux années précédant l'enquête » (31 % contre 27 % des hommes). Pour certaines d'entre elles, « il peut s'agir de violences familiales subies dans leur logement précédent. C'est également à la suite de ces violences qu'elles ont pu se retrouver sans domicile et être hébergées par des associations. Ainsi, 17 % des femmes sans domicile victimes d'acte de violence au cours des deux dernières années affirment avoir quitté leur logement précédent à la suite de violences familiales » (contre 0,7 % des hommes). Le fait de vivre seul lorsqu'on est sans-domicile « accentue également le risque d'être victime », puisque 33 % des personnes dans ce cas ont subi une agression et 29 % un vol, contre respectivement 12 % et 15 % de celles qui vivent en couple. ■ ■ ■ E. C.

(1) INSEE Focus n° 44 - Novembre 2015  
Disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

(2) Voir ASH n° 2884 du 21-11-14, p. 18.